



# PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### LE PRÉFET INSTALLE À BAYONNE LE PREMIER COMITÉ DE PILOTAGE TERRITORIAL POUR LE LOGEMENT AU PAYS BASQUE

à Pau, le 16 février 2022

Monsieur Eric SPITZ, préfet des Pyrénées-Atlantiques, a installé ce jour, mercredi 16 février 2022, lors d'une première réunion à la sous-préfecture de Bayonne **le comité de pilotage territorial pour le logement au Pays basque**, en présence des représentants territoriaux de l'État (direction départementale des territoires et de la mer, direction départementale de la protection des populations, direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, et direction départementale des finances publiques), de Monsieur Jean-Jacques LASSERRE, président du Conseil départemental, Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, président de la Communauté d'agglomération du Pays basque, Monsieur Rémi HEURLIN, directeur régional adjoint de la Banque des territoires Nouvelle-Aquitaine, et Monsieur Jérôme ROTETA, directeur de la Caisse d'allocations familiales des Pyrénées-Atlantiques.

Étaient également associés les représentants de l'ANAH, de l'établissement public foncier local Pays basque, du Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale du Pays basque et du Sud des Landes, ainsi que de l'ensemble des organismes du logement social, des opérateurs fonciers et des aménageurs publics et privés du département des Pyrénées-Atlantiques.

Ce comité de pilotage territorial a pour objectifs de partager avec l'ensemble des acteurs locaux du logement les constats sur la situation du logement au Pays basque et d'assurer la coordination des différents acteurs et de leurs outils au service d'une ambition commune et partagée. Cela doit permettre à l'État d'avoir un lieu d'échange avec l'ensemble des acteurs du Pays basque sur la problématique de la production de logements, dont le logement social, de contribuer à la mise en place d'un plan d'actions partenarial et d'adapter ses outils aux besoins des acteurs.

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques réunira régulièrement ce comité, afin de s'assurer de la mise en œuvre effective de la stratégie départementale d'aménagement et du plan d'actions de mobilisation du foncier à court, moyen et long terme pour la production de logements sociaux et la régulation du marché du logement au Pays basque.

---

#### Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79  
Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Asteinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h  
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :  
Tel : 06 15 20 31 38  
Mél : pref-asteinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

[www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

@prefet64

